

ÉCOLE MATERNELLE

7 rue de Châteaurenard  
17180 PÉRIGNY  
05 46 44 17 16  
[em-perigny@ac-poitiers.fr](mailto:em-perigny@ac-poitiers.fr)

**Compte rendu du conseil d'école EXTRAORDINAIRE du MARDI 30 JANVIER 2018**

Le directeur

À

Monsieur l'IEEN

Monsieur le Maire et aux élus de PÉRIGNY

Mesdames, messieurs les parents d'élèves.

**Présents:**

M. SERVANT : Directeur.

Mmes CABIOCH, CHAMBERT, GRIFFAULT, GUINEBERT, JIMENEZ, LE DAMANY, MEYJONNADE, Enseignantes.

Mme THOREAU : Adjointe scolaire, Mme LE MÉTAYER : Conseillère Municipale, Mme RUIZ : Directrice des Affaires Scolaires

Mmes LABRIT, CHARTON, LAFOIX, BONNET, DURAND, LIGONNIÈRE, CARVALHO, JUBELIN, MM. BÉROT, TAVERNIER, ETIENNE, GOUPIL : Élu(e)s Représentants des parents d'élèves.

Mme Remy DDEN

**VOTE POUR LE CHOIX DU RYTHME SCOLAIRE :**

Préalablement au vote les représentants de parents d'élèves réexpliquent les motifs de l'envoi d'une lettre ouverte à Monsieur le Maire de PÉRIGNY.

Ils estiment que les débats menés avec la Mairie ne leur ont pas permis d'interroger clairement les parents sur la question des 4 jours ou 4 jours et demi.

A défaut, ils expliquent qu'ils s'en tiendront aux résultats du sondage mené avant les vacances de Noël :

- les parents ont majoritairement manifesté leur satisfaction concernant les TAP,
- les parents ont majoritairement indiqué que le retour à la semaine de 4 jours aurait un impact négatif sur leur organisation familiale.

Ils précisent qu'ils ont été reçu par le Maire la veille du Conseil d'École pour échanger à ce sujet.

La Mairie indique qu'il n'y a pas eu de volonté de ne pas tenir compte des échanges entre les partenaires éducatifs, seulement une incompréhension.

La Mairie maintient sa volonté d'obtenir :

- les 4 jours en maternelle,
- les 4 jours et demi en élémentaire.

En maternelle, la Mairie refuse de maintenir les 4 jours et demi. Elle indique à ce sujet que 8 ATSEM sur 11 souhaitent l'arrêt des TAP.

Le Directeur d'Académie a envoyé un courrier au Maire pour indiquer qu'il refusait cette solution.

La Mairie indique néanmoins qu'elle va persister dans cette demande, sans précision sur l'échéance. A défaut, le retour à la semaine des 4 jours pour tous est souhaité par la mairie.



Les parents d'élèves et la Mairie conviennent de reprendre les discussions en cas de retour à la semaine de 4 jours (travail sur une pause méridienne améliorée, un « parcours éducatif » le mercredi matin, les modalités d'accueil au sein de PERIJEUNESSE, etc...)

**Résultats du vote :**

- POUR le retour aux 4 jours : 10 voix ( 8 enseignants + 2 Mairie)
- CONTRE le retour aux 4 jours : 9 voix (8 parents d'élèves + DDEN)

Il est rappelé que c'est le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) qui prendra la décision finale avant les vacances de février (après tous les conseils d'école).

**VOTE POUR LE CHOIX DES HORAIRES :**

Proposition d'horaires pour l'année scolaire 2018-2019 : 8h30 - 12h et 14h - 16h30

***Résultats du vote :*** POUR 19 voix.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur SERVANT indique que 2 conseillers municipaux de l'opposition de PERIGNY se sont présentés à l'école. Ils souhaitent s'entretenir avec les ATSEM pour savoir comment fonctionnent les TAP en vue du prochain conseil municipal.

La Mairie indique qu'en l'absence de demande d'autorisation officielle, et en tant qu'employeur, elle s'y oppose. Elle refuse cette rencontre qui ne doit en aucun cas avoir lieu sur le lieu et pendant les heures de travail des ATSEM.

Monsieur SERVANT indique qu'il y a un risque sérieux de fermeture de classe. La mairie aurait reçu un courrier de M. l'inspecteur d'académie à ce sujet. Les prévisions sont de 195 élèves pour la prochaine rentrée, soit un différentiel de 12 élèves avec cette année. La décision définitive interviendra mi mars.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée . Prochain Conseil d'école mardi 13 mars 2018.**

**Le Directeur de l'Ecole, Président de Séance :**

**M. SERVANT**

**La Secrétaire de séance**

**Mme BONNET**